

Strasbourg, le 27 février 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DES SYNERGIES INDUSTRIELLES AU SERVICE DU TERRITOIRE PORTUAIRE

Quatre entreprises de la zone portuaire ont signé, le 25 février 2015, la charte d'engagement « PAPIER-CARTON : ROULEZ-MOINS, RECYCLEZ DANS LE COIN », premier aboutissement d'une démarche d'écologie industrielle au long cours.

Les déchets des uns sont la matière première des autres dans la zone portuaire. Dès la fin du mois de février 2015, Punch Powerglide, SIL Fala et Soprema se sont engagés à livrer leurs déchets papier-carton à Blue Paper afin de limiter les trajets routiers effectués par ces déchets. Karima Chakri, responsable qualité-hygiène-sécurité-environnement de Blue Paper souligne ainsi que son « engagement dans ce projet traduit une volonté de long terme de la société Blue Paper de promouvoir l'économie circulaire. » De son côté, Jean-Pierre Chassard, directeur technique de SIL Fala indique : « Si, dès le départ, nous étions conscients que les gains économiques derrière cette action seraient négligeables pour une entité comme SIL Fala, nous souhaitons cependant nous engager dans ce groupe de travail afin de réduire notre impact environnemental par la réduction des transports ». Ce premier exemple réussi doit inciter d'autres entreprises à rejoindre cette action.

La charte est l'une des réalisations concrètes de la démarche d'écologie industrielle lancée en 2013 et aujourd'hui portée par le Port autonome de Strasbourg, l'Eurométropole de Strasbourg, la Région Alsace, l'ADEME, le Groupement des usagers des ports de Strasbourg et le Pôle Fibres Energivie. 25 entreprises de la zone portuaire ont désormais adhéré à cette démarche.

Cette démarche d'écologie industrielle, animée par l'association Idée Alsace, vise à faire de la zone portuaire un accélérateur de compétitivité des entreprises qui y sont implantées grâce à la mise en place de synergies industrielles, tout en contribuant à la sobriété de ce territoire. Pour Olivier Weymann, directeur de l'usine de Soprema, il s'agit de « démontrer qu'il est possible de développer des synergies collaboratives entre industriels et de privilégier des boucles plus courtes, favorables pour les entreprises de la zone ». Dans le même esprit, Yves Bachmann, directeur méthodes et maintenance de Punch Powerglide, précise : « Notre participation s'inscrit dans une volonté de mieux nous intégrer dans le port et de trouver des synergies et partenariats avec d'autres entreprises. L'ouverture du projet EIT à d'autres entreprises contribuera à multiplier ces opportunités. »

Une vingtaine de synergies de proximité intéressantes ont été identifiées. Des groupes de travail avec les entreprises vont se poursuivre pour œuvrer à la mise en place de certaines d'entre elles. La Charte « papier-carton » est ainsi le fruit d'un groupe de travail lancé en 2014 sur le sujet et qui a permis de lever les différents freins au projet.

PAS

Deuxième port fluvial français (8 millions de tonnes de trafic fluvial en 2014), première zone d'activité de la région, le Port autonome de Strasbourg accueille 320 entreprises et plus de 10 000 emplois. Établissement public doté de l'autonomie financière, il réalise et entretient les infrastructures des dessertes (bassins, routes, voies ferrées portuaires en liaison avec le réseau ferré national). Il aménage les terrains dédiés aux activités économiques. Il réalise et exploite lui-même certains outillages dans le domaine de la manutention portuaire. Le port est équipé à Strasbourg de 2 terminaux à conteneurs (5 portiques à conteneurs dont l'un d'eux peut également manutentionner des colis jusqu'à 460 T). À Lauterbourg, un portique charge des colis jusqu'à 220 T.

Le domaine du Port autonome de Strasbourg s'étire sur 100 km le long de la façade bas-rhinoise du Rhin :

- *la zone portuaire de Strasbourg, zone principale, sur un axe Nord-Sud de 10 km le long du Rhin sur 1 km de large, représente une superficie de 1 050 ha ;*
- *trois zones portuaires annexes à Lauterbourg, Beinheim, Marckolsheim accueillent essentiellement des unités de production industrielle (environ 100 ha par zone) ;*
- *plusieurs postes de chargement de vracs (graviers, céréales, ...) sont installés le long du Rhin.*

Contact :

Emilie GRAVIER

Direction du développement et de la promotion portuaire

tél. 03.88.21.74.35 mél. : e.gravier@strasbourg.port.fr